

Vercors Citoyens

PV Assemblée générale extraordinaire du 18 juin 2024 à 18 heures à la Coupole Villard de Lans 38250

Ordre du jour : Modification des statuts de l'association

Président de séance : Vincent Pidoux

Secrétaire de séance : Frédérique Torres

Présents : 68 adhérents à jour de leur cotisation 2024

Représentés par procuration : 59 adhérents à jour de leur cotisation 2024

Adhérents Vercors citoyens pour l'année 2024 = 721

Le quorum prévu par les statuts de l'association n'étant pas atteint, l'assemblée générale extraordinaire ne peut se tenir. La proposition de modification des statuts sera examinée et soumise au vote lors de l'assemblée générale extraordinaire de l'association qui va suivre.

Les adhérents sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire de l'association qui se tiendra le même jour à 19h à la Coupole à Villard de Lans 38250.

Vercors Citoyens

PV Assemblée générale extraordinaire du 18 juin 2024 à 19 heures à la Coupole Villard de Lans 38250

Le 18 juin 2024 à 19h s'ouvre l'assemblée générale extraordinaire 2024 de l'association Vercors Citoyens

Président de séance : Vincent Pidoux

Secrétaire de séance : Frédérique Torres

Présents : 68 adhérents à jour de leur cotisation 2024

Représentés par procuration : 59 adhérents à jour de leur cotisation 2024

Adhérents Vercors citoyens pour l'année 2024 = 721

Le quorum étant cette fois atteint l'assemblée générale extraordinaire peut valablement délibérer.

Ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire :

- **modification des statuts de l'association**

Les nouveaux statuts de l'association dont l'objectif principal est de désigner un conseil d'administration collégial au lieu et place du conseil d'administration classique précédent, sont présentés à l'assemblée puis une discussion s'engage. A l'issue de cette dernière le projet est soumis au vote et adopté comme suit :

Voix contre = zéro

Absentions = deux voix

Voix pour = 125 voix

Le nouveau texte est annexé au présent procès-verbal de séance.

Vercors Citoyens

PV Assemblée générale ordinaire 18 juin 2024 à 19H 30 à la Coupole Villard de Lans 38250

Président de séance : Vincent Pidoux

Secrétaire de séance : Frédérique Torres

- **Rapport moral par Lois Habert, président de l'association**

- **Rapport d'activité et perspectives des groupes de travail**

1. groupe eau : Vincent Pidoux

Point sur les travaux du groupe

2. groupe conception : Tom Wallis

Présentation des travaux réalisés (Corrençon = « Le Hameau des possibles ») et en cours (cahier des charges de Délégation de Service Public Villard de Lans)

3. groupe juridique : Annette

Point sur le recours juridique en cours devant de tribunal administratif de Grenoble

Pour mémoire : recours pour excès de pouvoir contre la décision d'échange de parcelles votée lors du 26 octobre 2023. Pas d'élément nouveau dans l'avancement de la procédure en cours. A ce jour la partie adverse n'a pas encore déposé ses conclusions. La procédure sera longue.

4. groupe évènements : Franck Maldera

Point sur les évènements organisés depuis l'AG 2023

5. groupe écoutes citoyennes : Barnabé Fourgous

5.1 - Naissance et nature du projet : Le projet des « Écoutes Citoyennes » est né au sein de Vercors Citoyens ; il s'agit d'une réflexion collective sur l'avenir du territoire. Pour cela nous avons engagé un dispositif d'écoutes des habitants et acteurs du Vercors (élus, associations, entreprises, réseaux, collectifs) mené dans le Royans, le Vercors Central et les Quatre montagnes. Pour mener à bien cette initiative, nous nous appuyons sur l'expérience d'autres associations locales et d'universitaires.

5.2- Statut des écoutes au 18 juin 2024 et perspectives

Les écoutes citoyennes ont débuté le 15 avril 2024. Au 18 juin 2024 une quarantaine d'écoutes a été effectuée par des binômes d'écoutants

- 23% des écoutes ont été réalisés dans le Vercors Central
- 17% des écoutes ont été réalisés dans le Royans
- 60% des écoutes ont été réalisés dans les 4 Montagnes
- 47% des écoutes ont été réalisés avec des femmes
- 53% des écoutes ont été réalisés avec des hommes
- 63% des écoutes ont été réalisés avec des néo-ruraux
- 32% des écoutes ont été réalisés avec des natifs du Vercors

Chaque écoute est anonyme, dure environ 1h30, et fait l'objet d'une fiche de synthèse rédigée à chaud par le binôme d'écoutes. Les fiches de synthèse sont ensuite transmises à un étudiant chargé de leur traitement et de leur analyse, avec l'appui d'universitaires de Grenoble.

L'exploitation de ces premières écoutes permet d'ores et déjà de faire sortir des problématiques communes.

Les sujets les plus fréquemment abordés sont liés à la question de l'habitat, des liens sociaux, du tourisme et du sport, de la spatialité et du territoire. Sont également évoqués les sujets liés à l'agriculture et l'alimentation, à l'environnement et au paysage, à la gouvernance et aux institutions, aux ressources, au travail, et à l'imaginaire du Vercors...

Ces écoutes ont vocation à perdurer jusqu'à la fin de l'année. Une première restitution devrait être organisée à l'automne dans le Royans, le Vercors Central et les 4 Montagnes.

- **Bilan financier et approbation des comptes de l'exercice : Pauline Dalmais**

Soumis au vote de l'assemblée et adopté à l'unanimité (document joint au présent procès-verbal)

- **Election des membres du Conseil Collégial d'Administration :**

2 sortants : Thierry Nicolas et Mireille Bertrand

2 entrants : Frédérique Torres et Barnabé Fourgous

Décisions soumises au vote de l'assemblée générale et adoptées à l'unanimité pour chacun des membres du conseil collégial d'administration concernés.

- **Approbation du budget prévisionnel pour le nouvel exercice : Pauline Dalmais**

Soumis au vote de l'assemblée et adopté à l'unanimité (document joint au présent procès-verbal)

- **Points d'actualité et perspectives**

Concertation préalable projet UTNS Côte 2000 Villard de Lans jusqu'au 28 juin 2024

VC va faire une réponse et encourage à répondre, même si concertation politique.

(cf. guide pour les contributions)

Remarques émanant de l'assemblée :

« il faut faire des sondages géologiques avant de programmer un projet
Il est interdit d'étaler des déblais de cette sorte
Les déblais peuvent être de la marne, de la roche, etc »

« L'UTNs :

Ne parle pas des acteurs

Ne parle pas de l'impact sur les autres communes / territoire

Ne tient pas compte des comportements humains »

“Accès aux montagnes et dimensionnement de la route, point fragile au vu du flux »

« Précédents / problématiques identifiés / sécurité sur les routes »

« On peut opposer processus et crédibilité de la concertation »

« L'UTNS devrait être dans la modification du plui-h

Projet de territoire

Concertation : mêmes modes de communication jaune typo etc à côté de l'enquête publique »

Questions diverses

« Recours : conséquence = risque que le projet se construise aux adrets ? »

« Peut-on utiliser les écoutes comme argument pour un nouveau plui-h ? »

A 21 h la séance est levée

Le président de séance

Vincent Pidoux

La secrétaire de séance

Frédérique Torres